5.3 CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS
29 mai au Golf de Vaugouard

RÉGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés de la Ligue du Centre Val de Loire classés seniors 1 ou 2 en 2017 et qui répondent aux conditions d'index suivantes : Dames < 28, Messieurs < 24.

Seniors 1 et 2 messieurs :
1ère série : index inférieur à 15.4
2ème série : index jusqu'à 24

Seniors dames :
1ère série : index inférieur à 18.4
2ème série : index jusqu'à 28

Ouvert aux joueuses et joueurs ayant, la veille de l'épreuve, 50 ans ou plus pour les dames et seniors 1 messieurs, et 65 ans pour les seniors 2 messieurs.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf avant la date limite d'inscription.

FORME DE JEU

STROKE-PLAY / 18 trous, classement individuel en brut par sexe.

Pour les titres, en cas d'égalité, le départage se fera en play-off trou par trou. Pour les suivants le départage se fera sur les derniers 9 trous, 6 trous, 3 trous et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement auprès de la Ligue (contact@golf-centre.fr) avant le 25 mai 2017. Précisez votre catégorie "Seniors" ou "Seniors 2" et votre index. Engagements 33 € (28 € de Green Fee et 5 € d'engagement) à régler sur place par chèque.

DEPARTS

Heures de départ disponibles au Club et sur le site de la Ligue www.golf-centre.fr à partir du 27 mai 2017.

PRIX

Le premier et la première dans chaque catégorie et dans chaque série du classement en brut sera Champion régional.

COMITE DE L'EPREUVE

Deux représentants du club effectivement présents, l'Arbitre et l'OEC.